

temps de jury, qui rapporta le verdict suivant : " Nous sommes d'opinion que le défunt, Pierre St. Amand, est mort des suites du coup violent qui lui a été assené à la tête avec une hache par le nommé Michel Lambert de Larocque."

" Le Coroner émuna immédiatement une prise de corps pour l'arrestation de Lambert, et le sous-chef de police Jérémie fut envoyé à sa poursuite.

— Un accident qui aurait pu avoir des suites bien funestes a eu lieu hier matin. Il paraît, d'après des renseignements qu'on nous a donné que des enfants s'amusaient dans un verger de M. X. Beaudry, rue St. Charles Borromée, avec un vieux pistolet qu'ils avaient chargé à poudre. Un autre enfant du nom de Hazledon qui s'amusait dans la rue fut attiré près de la clôture, les enfants qui étaient en dedans firent partir le pistolet et l'autre reçut tout le contient dans le visage. On dit qu'il a les yeux brûlés à un tel point qu'on craint qu'il ne perde la vue. Cet exemple, nous l'espérons, sera profitable aux parents qui laissent leurs enfants s'amuser ainsi avec des armes à feu dont ils ne connaissent pas les conséquences.

" Trois enfants se sont noyés à Québec, un le 8 et les deux autres le 12 du courant. Le premier était âgé de 9 à 10 ans, et les deux autres avaient l'un 11 et l'autre 13 ans.

" Le petit steamboat Québec, appartenant à une des compagnies de Transport à Québec, a été coulé à fonds lundi dans la nuit, vis-à-vis Ste. Anne. Cet accident a été causé par la charge trop pesante du vaisseau qui l'a fait déborder. Une femme et un enfant se sont noyés."

— Le Great Britain, dont on trouve la description ci-après, tirée du *Courrier des Etats-Unis*, est arrivé à New-York dimanche dernier, de Liverpool, après quatorze jours et 21 heures de traversée. Les nouvelles qu'il a apportées sont de sept jours plus récentes que celles de la dernière malle. La inscription de la ville de Manchester pour les incendiés de Québec se monte à £7000. — Le comte Grey était mort le 17 du mois dernier, à l'âge avancé de 81 ans.

Les Chambres Françaises ont été prorogées.

On prétend que l'agitation en Irlande en est venue au point de faire craindre que M. O'Connell, avec tout son ascendant, ne puisse avoir assez d'autorité pour la maintenir. Il paraît que ce sont les dissensions religieuses qui, en dernier lieu, sont venues se mettre de la partie, et qui, avec l'accroissement de la misère publique, ont amené la malheureuse nation Irlandaise à cette déplorable situation.

Le bill des collèges d'Irlande a passé dans la Chambre des Communes et est déjà rendu à sa seconde lecture dans celle des Lords.

Le vicomte Canterbury, qui a été orateur de la chambre des communes depuis 1817 à 1834, est mort le 21 juillet, à sa maison de Hyde-Park, âgé de 81 ans.

Il a plu à la Reine de nommer John Simcoe Saunders, écr. secrétaire provisoire pour la province du Nouveau-Brunswick.

En entrant dans la rade de Liverpool, ce qui frappa mes yeux, ce ne fut pas l'imposante flottille de navires et de mâts qui encombrent les docks ou bassins de cette grande cité, ce ne fut pas la magnificence de ces bassins sans pareil au monde, ce fut le Leviathan des mers, le steamer monstre, le Great-Britain, enfin, ce grand problème maritime qui touche à sa solution. A peine suis-je débarqué qu'il eut ma visite. C'est, je vous assure, une chose aussi grandiose que puisse le concevoir la pensée la plus hardie. Mes prévisions ont été dépassées par la réalité. Je ne vous donnerai pas les chiffres des dimensions de cet immense vaisseau ; ils ont déjà été publiés partout, mais ce qu'on n'a pu traduire à l'avance, c'est l'impression produite sur les yeux et sur l'esprit, par cette arche de Noé, par cette masse de 7500 t. sur l'eau avec six mâts s'élevant en croix vers le ciel. Le premier pont offre une promenade de plus de 320 pieds de long sur 50 pieds de large. En voyant cette immense plaine, on s'étonne que les Anglais, dont le caractère est si excentrique, n'aient pas eu l'idée d'avoir à bord une petite écurie ou bien un chemin de fer, qui aurait insinué d'amateurs. Sous ce premier pont en est un second qui offre une belle promenade couverte, et de chaque côté de laquelle s'élèvent deux rangs doubles de cabines richement décorées, mais dont la distribution n'est pas aussi vaste, ni aussi commode qu'à bord de certains paquebots. Sous le second pont, au deuxième étage du bâtiment, est la salle à manger, digne du palais d'un roi. Mais ce qui est plus nouveau, plus curieux encore, c'est la machine de ce navire, qui a pour moteur, comme on le sait, non pas des rues latérales, mais une vis à hélices ou paleottes, placée à la base même du bâtiment. La puissance de la machine est équivalente à celle de 1000 chevaux ; celle du Great-Western est de 450, celle des steamer Cunard est de 420 ; mais ces derniers steamer ne jaugent que 1,200 tonnes, et le Great-Western que 1,700, tandis que le Great-Britain en jauge 3,500 ; c'est trois fois le volume des steamer de Boston et deux fois celui du Great-Western. Cela masse énorme inspire aux Anglais de Liverpool autant d'effroi que d'admiration, et elle donne lieu aux prédilections les plus sinistres. Mais je crois enjachées de beaucoup de malveillance ou d'exagération. J'ai insinuativement soi dans le succès maritime de cette construction gigantesque ;

quant à son succès commercial, sous le rapport de la spéculation, il me paraît plus douteux. Les journaux continuent à annoncer le départ du Great-Britain pour le 26 de ce mois, mais l'opinion générale est qu'il ne sera point prêt pour cette époque. Il reste, en effet, beaucoup de choses à achever ; mais, dans tous les cas, le retard ne peut être que d'une quinzaine, et je crois que vous verrez cette merveille à New-York dans les premiers jours de septembre. En attendant, les propriétaires vont payer un shilling et demi sterling la permission de le visiter dans toutes ses parties, et la foule des visiteurs est si grande qu'ils doivent faire des recettes considérables. La même taxe sera probablement imposée à la curiosité des New-Yorkers."

— Les exercices littéraires des différentes institutions canadiennes n'ont fait que se succéder depuis plus de quinze jours. Les écoles élémentaires, aussi bien que les institutions collégiales, sont preuve l'une après l'autre de leur avancement, et appellent chaque jour le public à venir témoigner de leurs progrès. D'une autre part, l'intérêt croissant que tous les citoyens semblent prendre à ces exercices, est une preuve évidente du goût qui se répand sensiblement dans toutes les classes de la société pour l'acquisition des connaissances, et pour les innombrables bienfaits de l'éducation. La dernière loi sur ce sujet, qui est en force dans toute la province depuis le premier de juillet, va lui donner encore un élan plus rapide. Car, il faut remarquer que, quoiqu'on ait vu quelques paroisses refuser de participer au bénéfice de la nouvelle loi, en négligeant ou en refusant de se soumettre à ses dispositions, action dont ces réfractaires ne peuvent manquer de se repentir bientôt, cependant on doit avouer qu'en général on a senti partout le bon effet qui devait résulter de la mise en pratique de cet acte, et les renseignements qui nous parviennent chaque jour, nous convainquent que dans toutes les localités, on a généralement choisi pour commissaires d'écoles les citoyens du meilleur sens, et des meilleures connaissances. Mais comme nous l'avons dit, il faudra quelques années d'expérience pour nous mettre à portée de juger plus sainement des bons ou mauvais effets de cet arrangement, et pour faire disparaître entièrement les préjugés.

Une autre considération qui nous fait croire que l'instruction élémentaire a fait un grand pas depuis une certaine période, c'est celle qui a rapport à l'organisation de ces sociétés d'instituteurs, dans les districts de Québec et de Montréal ; sociétés formées spécialement dans le but d'améliorer les méthodes d'enseignement, de les rendre uniformes, et d'appliquer aux enfants les difficultés qu'ils rencontrent dans l'acquisition de leurs premières connaissances. Ce n'est pas un mauvais augure que de voir de telles dispositions chez les instituteurs ; c'est l'émination, ce noble désir de s'utiliser pour la jeunesse, prévient beaucoup en leur faveur et par une suite naturelle, en faveur de l'éducation. Nous aimons toujours à voir établir ces associations ; une association, quelle qu'elle soit, a toujours beaucoup de force ; il est presque impossible qu'elle ne réussisse pas dans ce qu'elle veut entreprendre. Nous croyons donc que les instituteurs qui se sont associés pour des fins si louables, produiront, en persister dans leur projet, des changements avantageux dans la marche et les routines de l'instruction élémentaire.

Quant aux établissements collégiaux, malgré l'excellence reconnue depuis longtemps de la plupart de leurs systèmes d'enseignement, les comptes rendus de leurs exercices nous font voir chaque année quelque heureuse innovation ; chaque année on remarque dans les matières qui constituent le cours d'études, l'introduction de quelque science. Par exemple, presque en tête du programme des exercices du collège de St. Hyacinthe, on a dû remarquer cette année l'enseignement de l'économie politique. Cette science, sans laquelle il n'y aura jamais ni profonds politiques, ni bons législateurs, a attiré la considération des directeurs de cette institution, et le savant professeur de philosophie, a donné, en forme de cours, des leçons sur cette science. Les autres établissements fournissent aussi de leur côté quelque autre amélioration. Mais les citoyens du district de Québec ont eu à regretter cette année de ne pouvoir assister aux exercices, d'ordinaire si brillants, si pleins d'intérêt du petit séminaire de Québec ; toutefois, on nous assure, dit un journal, "qu'il n'a manqué à ces jeunes gens et à la gloire de leurs dignes instituteurs que des tems meilleurs, qu'un plus grand nombre de témoins du succès des maîtres et des élèves." Le sort des élèves du collège de St. Thérèse est encore plus à déplorer : on sait qu'ils ont été forcés de quitter leur séjour, il y a plus d'un mois, par suite d'un incendie qui a réduit en cendre le hangar qui contenait les provisions de cet établissement. Les exercices de celui de l'Assomption ont été intéressants comme chaque année. Nous voyons qu'on y fait étudier les lois publiques du pays et l'analyse de celles de la mère-patrie. Mgr. de Kingston, qui a contribué avec M. le Dr. McElroy, et autres citoyens à la fondation de ce collège, présidait aux exercices. Le collège de Nicolet a donné lui aussi la preuve de ses succès. Cette florissante et solide institution qui fait l'ornement du district des Trois-Rivières, a excité l'admiration et les applaudissements du public nombreux que ses exercices littéraires avaient attiré dans son enceinte. Outre la culture des beaux arts et des hautes sciences, une branche en honneur dans cet établissement, c'est l'horticulture. Les élèves retirent un grand avantage d'une association littéraire établie parmi eux depuis presque trois ans, et qu'ils ont toujours soutenu avec une constance digne de louanges. Nous publierons prochainement la liste des prix du collège de Chamby ; elle sera voir que le système d'études de ce collège ne le cède à aucun autre. Enfin nous avons lieu de croire que toutes ces hautes institutions continueront à marcher sans interruption dans la voie des progrès, et que les trois branches de la législature ne refuseront jamais de